



**NATIONS
UNIES**

UNEP/EA.6/8



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. générale
22 novembre 2023

Français
Original : anglais

**Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
du Programme des Nations Unies pour l'environnement
Sixième session
Nairobi, 26 février–1^{er} mars 2024
Point 5 de l'ordre du jour provisoire***

**Questions relatives à la politique et à la gouvernance
internationales en matière d'environnement**

Progrès accomplis dans l'application de la résolution 5/11 intitulée « Renforcer l'économie circulaire en contribution à la réalisation d'une consommation et d'une production durables »

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport fait le point sur les progrès réalisés dans l'application de la résolution 5/11 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) relative au renforcement de l'économie circulaire en contribution à la réalisation d'une consommation et d'une production durables. Dans le préambule de la résolution, l'Assemblée pour l'environnement a reconnu que les approches d'économie circulaire supposaient la mise à l'échelle des pratiques durables le long des chaînes de valeur et qu'il existait des modèles d'affaires et des pratiques exemplaires ouverts à de telles approches, ainsi que des technologies qui améliorent la gestion des ressources dans tous les secteurs et des technologies d'avant-garde qui permettent de réaliser des économies et d'utiliser plus efficacement les ressources tout en continuant d'impulser le développement, nonobstant la nécessité d'une innovation circulaire.
2. Au paragraphe 10 de la résolution 5/11, l'Assemblée pour l'environnement a prié la Directrice exécutive, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, notamment le Groupe international d'experts sur les ressources, les partenaires de développement et les réseaux internationaux multipartites pertinents, y compris le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, de faciliter la collaboration entre les États Membres et les membres des institutions spécialisées en matière de recherche, de renforcement des capacités, de gestion des connaissances et de partage des meilleures pratiques pour la promotion de stratégies innovantes de consommation et de production durables, y compris l'économie circulaire, et de faciliter une conversation sur les ressources naturelles et les matériaux dans le contexte de l'économie circulaire.
3. Prenant note des travaux menés par le PNUE en faveur d'approches d'économie circulaire par l'intermédiaire du Partenariat pour des carburants et véhicules propres, l'Assemblée pour l'environnement, au paragraphe 9 de la résolution 5/11, a prié la Directrice exécutive, en consultation

* UNEP/EA.6/1.

avec les États Membres, les membres des institutions spécialisées et les parties prenantes concernées, de continuer à recueillir des informations et à mener des analyses plus approfondies sur les véhicules d'occasion et les carburants propres, en vue de réduire l'impact écologique et sanitaire négatif produit par ces véhicules, y compris leur élimination en fin de vie, de promouvoir les carburants propres, et de soutenir les États Membres qui en font la demande.

4. Les progrès accomplis dans l'application de la résolution 5/11 sont présentés dans les trois rubriques suivantes : a) Conclusions du rapport intitulé « *Perspectives des ressources mondiales 2024* » ; b) Politiques en matière de consommation et de production durables et d'économie circulaire – mesures sectorielles et transversales ; c) Efforts sectoriels concernant les approches d'économie circulaire, en particulier le rôle des carburants plus propres et l'incidence des véhicules d'occasion dans le secteur de la mobilité. Afin de faire progresser les objectifs de la résolution, le PNUE a tiré parti des ressources existantes et des synergies avec les parties prenantes, projets et initiatives clefs.

II. Conclusions du rapport intitulé *Perspectives des ressources mondiales 2024*

5. Les données scientifiques sont essentielles pour comprendre la gouvernance et la gestion de l'utilisation des ressources, ainsi que pour œuvrer à la restructuration fondamentale des systèmes de consommation et de production dans tous les pays. Le PNUE, par l'intermédiaire du Groupe international d'experts sur les ressources, dirige l'analyse et la recherche en matière d'utilisation durable des ressources, de consommation et de production durables et d'approches d'économie circulaire. Ces efforts de recherche aboutiront au rapport intitulé « *Perspectives des ressources mondiales 2024* », lequel sera présenté à la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement¹. Le rapport soulignera que des mesures ciblées et coordonnées en faveur de la durabilité, notamment celles fondées sur une consommation et une production durables, des approches d'économie circulaire et une utilisation rationnelle des ressources, peuvent réduire la quantité globale de ressources utilisées et les retombées environnementales connexes, tout en assurant un développement socioéconomique continu pour tou(te)s et en particulier pour les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les scénarios modélisés par le Groupe international d'experts montrent que la mise en pratique de telles mesures peut réduire l'utilisation des ressources tout en assurant une croissance économique (un concept connu sous le nom de « découplage »). La modélisation montre que, dans une économie mondiale dont la croissance devrait augmenter de 3 % d'ici 2060, les mesures proposées permettraient de maintenir l'utilisation globale des ressources à seulement 20 % au-dessus des niveaux de 2020, contre une estimation à 60 % en suivant les trajectoires actuelles. Certaines retombées environnementales pourraient également être considérablement réduites par rapport aux tendances actuelles : par exemple, les émissions de gaz à effet de serre diminueraient de 80 % par rapport aux niveaux de 2020, la surface des terres agricoles diminuerait de 5 % et 38 % de la perte de biodiversité serait évitée.

6. Les conclusions du Groupe international d'experts sur les ressources mettent également en lumière le besoin urgent d'intensifier les mesures en faveur d'une économie circulaire. Sur les 105 milliards de tonnes métriques de matériaux consommés dans le monde en 2019, seuls 9 % étaient des matériaux secondaires réintroduits dans l'économie par le biais du recyclage et de la récupération de ressources. Le taux de circularité qu'il serait possible d'atteindre en tirant pleinement parti du potentiel technique de récupération des ressources est estimé entre 30 et 40 %². Afin d'accroître ce taux au-delà de son potentiel actuel et de réduire les trajectoires de croissance de l'utilisation des ressources, une restructuration fondamentale des systèmes de production et de consommation mondiaux doit avoir lieu. Cela suppose, entre autres, l'adoption de politiques financières et commerciales axées sur l'utilisation durable des ressources, la généralisation de solutions de consommation durable et la mise en place de plans d'action ambitieux en matière d'économie circulaire fondés sur des données scientifiques et s'appuyant sur des cadres réglementaires solides et des coalitions d'acteurs en réseau. Il faudra également poursuivre les efforts de collecte et de conservation des données, au moyen d'outils tels que la base de données sur les flux mondiaux de matériaux élaborée et conservée en partenariat avec le Groupe international d'experts sur les ressources.

¹ Le rapport intitulé « *Perspectives des ressources mondiales 2024* » est dirigé et élaboré par le Groupe international d'experts sur les ressources.

² UNEP/EA.6/INF/9.

7. Le PNUE, avec l'appui de ses partenaires et des États Membres, aide les gouvernements et les principales parties prenantes à replacer les données scientifiques dans le contexte d'une transition vers des stratégies de consommation et de production durables et d'économie circulaire. Ainsi, depuis l'adoption de la résolution 5/11, les tendances en matière d'utilisation durable des ressources dans la région de l'Asie occidentale ont été analysées dans le rapport du PNUE intitulé « *Trends and Outlook of Natural Resource Use in West Asia* » (Tendances et perspectives en matière d'utilisation des ressources naturelles en Asie occidentale)³.

III. Politiques en matière de consommation et de production durables et d'économie circulaire – mesures sectorielles et transversales

A. Parvenir à une production et une consommation durables

8. Comme énoncé par l'objectif de développement durable n° 12, parvenir à une consommation et une production durables est un objectif fondamental du développement durable et une condition préalable à cette fin. Dans sa déclaration politique, le forum politique de haut niveau pour le développement durable convoqué en juillet 2023 sous les auspices du Conseil économique et social de l'ONU a réaffirmé son engagement à refondre les modes de consommation et de production, notamment par le passage à des modèles économiques et des modèles d'activité durables, en mettant en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et en fournissant une aide aux pays en développement pour renforcer leurs capacités scientifiques et technologiques et leurs capacités d'innovation⁴.

9. La stratégie mondiale en faveur d'une consommation et d'une production durables a été approuvée en octobre 2022 par le Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, l'objectif étant d'appuyer la réalisation des ambitions en matière de viabilité mondiale et une transition juste d'ici 2030, par le biais d'un passage à des pratiques de consommation et de production durables dans l'ensemble de la société⁵. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et son réseau One Planet sont chargés de mobiliser un appui mondial en faveur de la mise en œuvre de la stratégie mondiale par les États Membres et les parties prenantes. À ce jour, le réseau One Planet comprend 5 800 organisations membres, qui depuis 2013 ont fait état de l'exécution de plus de 7 300 activités, y compris concernant des ressources, des directives, des politiques et des projets de mise en œuvre⁶. Par ailleurs, dans le cadre de la SDG 12 Hub (plateforme pour la réalisation de l'objectif 12), le PNUE a mis en place un guichet unique interinstitutions pour suivre les progrès accomplis par les États Membres dans la réalisation de l'objectif 12⁷, ainsi qu'une plateforme de renforcement des capacités, réunissant un total de 27 outils du système des Nations Unies qui permettent l'intégration d'une consommation et d'une production durables dans les secteurs à fort impact et sont applicables dans tous les pays⁸.

B. Mesures relatives aux politiques

10. Sur la base des données scientifiques fournies par le Groupe international d'experts sur les ressources et en collaboration avec les partenaires des Nations Unies, le PNUE a aidé plus de 20 pays à élaborer des politiques et des plans d'action en faveur d'une consommation et d'une production durables et d'approches d'économie circulaire. Ainsi, le PNUE a collaboré avec le Kirghizstan pour élaborer une feuille de route nationale visant une finance durable et une loi sur la gestion des déchets plastiques, avec le Pakistan pour élaborer une politique en matière d'économie circulaire, avec l'Ukraine pour formuler des propositions juridiques relatives à des régimes de

³ Cette étude cible l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, l'État de Palestine, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar, la République arabe syrienne et le Yémen.

⁴ A/HLPF/2023/L.1.

⁵ La stratégie mondiale en faveur d'une consommation et d'une production durables a été approuvée par le Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, ainsi que par les États Membres et les parties prenantes, à la réunion du Cadre décennal qui s'est tenue les 18 et 19 octobre 2022.

⁶ E/2023/72.

⁷ À la fin de l'année 2022, 62 États Membres et l'Union européenne avaient fait état de politiques visant à atteindre la cible 12.1.1.

⁸ La SDG 12 Hub est une plateforme qui intègre les outils des Nations Unies en faveur d'une consommation et d'une production durables, afin d'en faciliter l'accès aux principales parties prenantes du système des Nations Unies pour le développement et à d'autres acteurs (voir <https://sdg12hub.org/>).

responsabilité élargie des producteurs, avec la République de Moldova pour élaborer un plan d'action en faveur d'une économie verte, avec l'Azerbaïdjan pour formuler un plan d'action sur la gestion des déchets et avec l'Algérie, l'Égypte, l'État de Palestine, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie pour mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux respectifs en matière de consommation et de production durables. Ces efforts ont bénéficié d'un appui par le biais de l'initiative GO4SDGs (Perspectives mondiales pour la réalisation des objectifs de développement durable), des programmes EU4Environment⁹ et SwitchMed et du projet SWITCH Africa Green.

11. Compte tenu des données fournies par le Groupe international d'experts sur les ressources, l'importance d'une transition vers des approches de consommation et de production durables et d'économie circulaire opérée par le biais de politiques nationales a été au cœur de la collaboration entre le PNUE et le système des Nations Unies. Par l'intermédiaire du secrétariat du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, le PNUE a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour mettre au point une boîte à outils sous le nom de « Building Circularity into Nationally Determined Contributions » (Intégrer la circularité aux contributions déterminées au niveau national) dans le but d'aider les pays à définir et à mettre en œuvre des mesures en faveur d'une économie circulaire, afin d'accroître les ambitions portées par les contributions déterminées au niveau national¹⁰. Cette boîte à outils est actuellement testée en Équateur, au Viet Nam et au Zimbabwe. En collaboration avec l'ONUDI et dans le contexte de l'Alliance mondiale pour une économie circulaire et une utilisation efficace des ressources, le PNUE a favorisé le dialogue entre les États Membres concernant le rôle des approches d'économie circulaire et de gestion des ressources naturelles dans la lutte contre la triple crise planétaire¹¹, l'importance stratégique des partenariats dans la transition vers des économies plus circulaires¹² et l'élaboration de feuilles de route et de stratégies en matière de circularité¹³. La Coalition pour une économie circulaire en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'Alliance africaine pour une économie circulaire ont joué un rôle stratégique dans le renforcement du dialogue sur les perspectives et les incidences d'une transition vers des approches d'économie circulaire au niveau régional.

C. Mesures sectorielles

12. Le PNUE a centré ses efforts sur l'accélération de la transition vers des modes de consommation et de production plus durables et des approches d'économie circulaire dans certains secteurs industriels à fort impact. Il a promu les efforts déployés dans le secteur du textile¹⁴, tout au long de la chaîne de valeur des plastiques¹⁵, dans le secteur du bâtiment et de la construction¹⁶, dans le secteur du tourisme en partenariat avec l'Organisation mondiale du tourisme et

⁹ EU4Environment est un programme financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement par le PNUE, la Commission économique pour l'Europe, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

¹⁰ Consultable à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/resources/toolkits-manuals-and-guides/building-circularity-nationally-determined-contributions-ndcs> (en anglais uniquement).

¹¹ De plus amples informations sont disponibles aux adresses suivantes : <https://www.unep.org/events/online-event/second-high-level-meeting-global-alliance-circular-economy-and-resource> (en anglais uniquement) et <https://www.un-page.org/event/page-at-the-high-level-political-forum-2023/> (en anglais uniquement).

¹² De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.wcef2022.com/session/partnerships-for-a-global-circular-economy/> (en anglais uniquement).

¹³ De plus amples informations sont disponibles aux adresses suivantes : <https://www.wcef2022.com/session/partnerships-for-a-global-circular-economy/> (en anglais uniquement) et <https://wcef2023.com/sessions/circular-strategies-and-road-maps/> (en anglais uniquement).

¹⁴ <https://www.unep.org/explore-topics/green-economy/what-we-do/environment-and-trade-hub/textiles>.

¹⁵ <https://www.unep.org/explore-topics/chemicals-waste/what-we-do/one-plastics-initiative/about-one-plastics-initiative>.

¹⁶ L'initiative est codirigée par le PNUE, le groupe de travail sur les matériaux de construction de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction et le World Green Building Council, avec l'appui de partenaires principaux, dont le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, le Costa Rica, la Finlande et le RMIT (anciennement à la tête du programme Aménagement et construction durables du réseau One Planet), ainsi que les entités à la tête du programme Achats publics durables du Réseau One Planet, à savoir le Ministère néerlandais des infrastructures et de la gestion de l'eau, le Centre pour l'aménagement de l'environnement du Ministère chinois de la protection de l'environnement et l'ICLEI - Les Gouvernements locaux pour le développement durable.

le programme Tourisme durable du réseau One Planet, ainsi que dans le secteur de la mobilité, comme indiqué dans la section suivante du présent rapport. Le secrétariat du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables s'est également associé au Conseil mondial des entreprises pour le développement durable dans le cadre d'une initiative intersectorielle relevant de la conférence Stockholm+50, afin d'accroître l'application du principe de responsabilité en matière de progrès vers la circularité, dans le contexte du protocole mondial sur la circularité.

13. Conscient de l'importance d'un financement durable pour promouvoir l'adoption d'approches de consommation et de production durables et d'économie circulaire, le PNUE a publié les documents intitulés « *Guidance on Resource Efficiency and Circular Economy Target Setting* »¹⁷ (Orientations pour la définition d'objectifs en matière d'utilisation rationnelle des ressources et d'économie circulaire) et « *Unlocking Circular Economy Finance in Latin America and the Caribbean* »¹⁸ (Ouvrir la voie d'un financement durable de l'économie circulaire en Amérique latine et dans les Caraïbes) et a convoqué un groupe de haut niveau sur le financement dans le secteur des plastiques¹⁹ ayant pour objectif d'accélérer et d'augmenter la mobilisation de flux financiers provenant de toutes sources pour mettre fin à la pollution plastique.

14. Dans le cadre d'initiatives sectorielles à fort impact, le PNUE a renforcé les capacités régionales en ce qui concerne a) l'harmonisation des normes dans le secteur du tourisme dans les pays d'Afrique de l'Est, en formant 115 jeunes entrepreneurs d'Afrique et de la région de l'Asie et du Pacifique dans le domaine des compétences vertes ; b) la législation pour la réduction des plastiques en Amérique latine, en ciblant plus de 200 législateurs ; c) l'utilisation de l'outil SCP-HAT²⁰ (outil d'analyse des points chauds) dans la région de l'Asie et du Pacifique, en mobilisant plus de 25 fonctionnaires de 10 pays, ainsi que les équipes de pays des Nations Unies pour le Bhoutan, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam ; d) l'adoption de mesures pour une utilisation rationnelle des ressources et un accès au financement durable pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que l'adoption de solutions zéro déchet dans le secteur de l'hôtellerie ciblant les femmes à des postes de direction en Asie centrale. L'initiative GO4SDGs et l'initiative mondiale « Pacte relatif aux emplois verts » ont contribué à ces efforts.

D. Mesures transversales

15. Le secrétariat du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, en collaboration avec le Groupe de la gestion de l'environnement, a organisé les dialogues sur les interactions en matière de consommation et de production durables, afin de renforcer les mécanismes de coopération dans des domaines transversaux tels que la consommation et les modes de vie durables, la transition numérique, les emplois verts, les pratiques durables de passation des marchés publics et le tourisme durable²¹. Faisant suite à ces manifestations, le PNUE, en tant que chef de file du Cadre décennal, a l'intention d'organiser un dialogue mondial sur la consommation et la production durables, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies²².

¹⁷ <https://www.unepfi.org/industries/banking/guidance-on-resource-efficiency-and-circular-economy-target-setting-version-2/> (en anglais uniquement).

¹⁸ Le rapport a été élaboré conjointement par l'initiative GO4SDGs, l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier (UNEP FI) et la Groupe de la Banque interaméricaine de développement. Il est consultable à l'adresse suivante : <https://www.unepfi.org/publications/unlocking-circular-economy-finance-in-latin-america-and-the-caribbean-the-catalyst-for-a-positive-change/> (en anglais uniquement).

¹⁹ <https://www.unepfi.org/news/finance-leadership-group-on-plastics-reacts-to-inc-secretariat-options-paper-for-an-international-instrument-to-end-plastic-pollution/> (en anglais uniquement).

²⁰ L'outil SCP-HAT a été mis au point par le PNUE pour aider les gouvernements à atteindre la cible 12.2 relative à la gestion durable et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Voir <http://scp-hat.lifecycleinitiative.org/> (en anglais uniquement).

²¹ Dialogues sur les interactions du Groupe de la gestion de l'environnement en matière de consommation et de production durables. Voir <https://unemg.org/emg-nexus-dialogues-on-sustainable-consumption-and-production/> (en anglais uniquement).

²² Le dialogue mondial sur la consommation et la production durables est un résultat clef de la stratégie mondiale en faveur d'une consommation et d'une production durables (2022–2030).

IV. Efforts sectoriels concernant les approches d'économie circulaire : le rôle des carburants plus propres et l'incidence des véhicules d'occasion dans le secteur de la mobilité

16. La résolution souligne la possibilité pour certains secteurs de passer à une économie plus circulaire et cible les perspectives dans les secteurs de la mobilité, s'agissant du commerce des véhicules d'occasion. Après la publication en 2020 du rapport sur les véhicules utilitaires légers d'occasion²³ et de sa version actualisée en 2021²⁴, le PNUE a recueilli de nouvelles données sur les véhicules utilitaires lourds d'occasion et, se fondant sur celles-ci, a élaboré un rapport d'ensemble mondial sur les véhicules utilitaires lourds d'occasion et l'environnement. Le nouveau rapport sur le sujet analysera les flux de véhicules utilitaires lourds d'occasion provenant des principaux exportateurs, ainsi que l'ampleur de ce phénomène, et examinera le cadre réglementaire des importations de véhicules utilitaires lourds d'occasion dans 146 pays où les données sont disponibles, en vue de comprendre et de réduire l'incidence néfaste des véhicules utilitaires lourds d'occasion sur l'environnement, la santé et la sécurité.

17. Le PNUE est conscient du rôle tant des pays importateurs de véhicules d'occasion que des pays exportateurs dans la mise en place de normes minimales de qualité pour des véhicules d'occasion plus propres et plus sûrs. Du côté des importateurs, le PNUE a aidé la sous-région de l'Afrique de l'Est à adopter des normes harmonisées au niveau régional applicables aux véhicules neufs et d'occasion et a organisé en mai 2022 une formation sur les cadres d'inspection des véhicules d'occasion. Du côté des exportateurs, l'Union européenne a proposé en juillet 2023 un nouveau règlement sur les véhicules hors d'usage²⁵ qui reprend les recommandations formulées par le PNUE concernant l'exportation de véhicules d'occasion. La proposition prévoit que la bonne qualité des véhicules d'occasion destinés à l'exportation soit garantie par des inspections plus nombreuses, des systèmes interoperables d'immatriculation des véhicules, une meilleure distinction entre les véhicules d'occasion et les véhicules hors d'usage et l'interdiction d'exporter des véhicules d'occasion hors d'état de circuler. Grâce au financement du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière, le PNUE et ses partenaires mettent en œuvre un projet visant à promouvoir l'adoption de normes minimales de qualité en faveur de véhicules d'occasion plus propres et plus sûrs en Afrique australe et centrale, ainsi que dans deux pays d'Asie (Mongolie et Cambodge). Il est déjà prévu de lancer une autre phase du projet qui permettra d'étendre sa portée à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Ces efforts ont été promus par le biais du programme pour les véhicules d'occasion et sont le fruit d'une collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales, telles que la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Europe et le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière.

18. Enfin, le PNUE continue d'aider les États Membres à effectuer une transition vers des carburants à faible teneur en soufre au moyen d'une approche collaborative comprenant des partenariats et des initiatives, tels que le Partenariat pour des carburants et véhicules propres et la Coalition pour le climat et la qualité de l'air. Une part élevée du soufre contenu dans les carburants diesel s'oxyde en dioxyde de soufre (SO₂) au cours du processus de combustion, puis est transformée en particules de sulfate et en carbone noir qui sont émis par les véhicules à moteur diesel. Les carburants à haute teneur en soufre entravent donc l'efficacité des technologies de contrôle des émissions et contribuent à l'augmentation des émissions nocives des véhicules. Le PNUE collabore avec le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe et ses organismes de normalisation en vue d'élaborer des projets de normes en faveur de carburants à faible teneur en soufre. Ces actions contribuent également à la mise en œuvre de la résolution 4/3 de l'Assemblée pour l'environnement sur la mobilité durable, l'adoption de mesures relatives à des carburants et des véhicules d'occasion plus propres étant essentielle à la mise en place de stratégies, de politiques et de réglementations en matière de mobilité durable dans tous les pays, comme indiqué dans le document UNEP/EA.6/3.

²³ Programme des Nations Unies pour l'environnement (2020), *Used Vehicles and the Environment: A Global Overview of Used Light Duty Vehicles – Flow, Scale and Regulation* (Véhicules d'occasion et environnement : vue d'ensemble du marché mondial des véhicules légers d'occasion – flux, ampleur et réglementation). Consultable à l'adresse suivante : <https://wedocs.unep.org/20.500.11822/34175> (en anglais uniquement).

²⁴ Consultable à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/resources/report/used-vehicles-and-environment-progress-and-updates-2021>.

²⁵ Proposition de règlement sur les exigences en matière de circularité applicables à la conception des véhicules et à la gestion des véhicules hors d'usage. Voir https://environment.ec.europa.eu/publications/proposal-regulation-circularity-requirements-vehicle-design-and-management-end-life-vehicles_en (en anglais uniquement).

V. Enseignements à retenir

19. Une collaboration étroite entre les partenariats et les initiatives du PNUE et du système des Nations Unies, ainsi qu'une collaboration multipartite mobilisant les acteurs du monde des affaires et de l'industrie, sont cruciales pour transposer et reproduire les mesures, tout en évitant la fragmentation. Une telle collaboration comprend la participation active à la mise en œuvre de feuilles de route, de plans d'action et d'autres stratégies au niveau national, ainsi que l'échange des enseignements à retenir pour mettre en œuvre des approches de consommation et de production durables et d'économie circulaire dans certains secteurs et chaînes de valeur et pour permettre une innovation s'agissant des modèles d'activité, des produits et des technologies. Cela pourrait déboucher sur des progrès tangibles, mesurés à l'aide d'indicateurs solides et comparables.

20. Les mesures qui accentuent l'intégration de la gestion des ressources (y compris des approches de consommation et de production durables et d'économie circulaire) dans les stratégies mondiales, régionales et nationales en matière de climat, de biodiversité et de pollution peuvent et doivent être renforcées, en mettant l'accent sur les secteurs à fort impact²⁶. La recherche et les données scientifiques montrent que l'intégration d'une consommation et d'une production durables et d'approches d'économie circulaire dans les politiques et les plans d'action peut contribuer à accroître l'ambition en matière de lutte contre les facteurs des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution, tout en portant au maximum les retombées positives sur le développement et en limitant les compromis. Il faut que le système des Nations Unies et les gouvernements collaborent de manière plus approfondie en matière d'analyse et de collecte de données.

21. Les questions transversales visant à progresser vers la mise en place d'une consommation et d'une production durables et d'approches d'économie circulaire dans tous les secteurs, y compris l'emploi, l'inclusion sociale et la santé, devraient faire l'objet d'une plus grande attention. À cet égard, le PNUE, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, peut contribuer à établir la consommation et la production durables et l'économie circulaire en tant que facteurs essentiels d'une transformation économique et sociale durable²⁷.

22. Les investissements dans des approches de consommation et de production durables et d'économie circulaire dans différentes régions et secteurs, y compris par le biais de partenariats public-privé, de financements mixtes et de solutions de réduction du risque, devraient être renforcés par des cadres politiques et fiscaux favorables²⁸.

23. De solides mécanismes de mise en œuvre et de respect sont indispensables pour que les normes adoptées en matière de carburants et de véhicules propres portent leurs fruits. Bien que de plus en plus de pays et de sous-régions adoptent des normes en faveur de carburants et de véhicules plus propres, la mise en œuvre et le respect de ces normes sont parfois à la traîne. Les pays importateurs et exportateurs se partagent la responsabilité de réduire l'incidence néfaste des véhicules d'occasion. Les pays importateurs doivent veiller à ce que seuls des véhicules d'occasion de bonne qualité et des carburants plus propres soient importés sur leur territoire, tandis qu'il revient aux pays exportateurs de veiller à ce que seuls des véhicules en état de circuler sur leurs routes puissent être expédiés vers d'autres pays.

VI. Recommandations et mesures proposées

24. Les États Membres, en étroite collaboration avec d'autres acteurs pertinents, sont invités à se pencher sur la meilleure façon d'élaborer des indicateurs et des cadres de divulgation en matière de circularité. Il existe des jeux de données essentiels qui contribuent au suivi, notamment la base de données sur les flux mondiaux de matériaux et l'outil SCP-HAT. Ces outils peuvent être encore renforcés pour intégrer des indicateurs relatifs à l'économie circulaire. Le PNUE joue un rôle dans ce domaine et peut faire davantage au niveau mondial avec les États Membres intéressés.

²⁶ De tels efforts pourraient être menés par le Groupe international d'experts sur les ressources, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques et d'autres interfaces sciences-politiques pertinentes, en coopération avec les États Membres, les organisations internationales et les parties prenantes.

²⁷ Le PNUE a collaboré avec le Groupe des Vingt pour promouvoir les Principes de haut niveau du G20 pour des modes de vie en faveur du développement durable, ainsi qu'avec l'Inde dans le cadre de la campagne LiFE.

²⁸ La UNEP FI est en mesure de diriger la mise en œuvre de cette recommandation par l'intermédiaire de son réseau de plus de 500 institutions financières représentant plus de 170 000 milliards de dollars d'actifs.

25. Il importe de tirer parti du système des Nations Unies pour le développement, afin d'aider les pays à intégrer des approches de consommation et de production durables et d'économie circulaire dans leurs stratégies et plans de développement nationaux. Le PNUE peut collaborer avec l'ensemble de ses initiatives et le système des Nations Unies, en particulier avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, afin d'étendre l'appui direct fourni aux niveaux régional et national, notamment en ciblant les secteurs à fort impact.

26. Les États Membres sont invités à élaborer et à mettre en œuvre des normes en faveur de carburants et de véhicules propres, y compris des normes minimales de qualité applicables aux véhicules d'occasion aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial, ainsi qu'à promouvoir ou à renforcer la collecte, l'accessibilité et le partage des données relatives aux flux de véhicules d'occasion.
